



### 3. AIDE FINANCIÈRE NÉCESSAIRE

Quel montant d'aide financière estimez-vous avoir besoin pour l'année scolaire 2026-2027 ?	\$
--	----

### 4. SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (2025)

<b><u>MÈRE</u></b>	<b><u>PÈRE</u></b>
( ) Travailleuse salariée	( ) Travailleur salarié
( ) Travailleuse autonome	( ) Travailleur autonome
( ) Sans emploi	( ) Sans emploi
Employeur :	Employeur :
Occupation :	Occupation :
Nombre de mois travaillés en 2025 :	Nombre de mois travaillés en 2025 :
Est-ce qu'une autre personne contribue au paiement des :	
➤ frais du logement que vous occupez ? Oui ( ) Non ( )	
➤ frais de subsistance de votre enfant ? Oui ( ) Non ( )	
➤ droits de scolarité de votre enfant ? Oui ( ) quel % : _____ Non ( )	
En excluant la résidence familiale, la première automobile, les REER et les fonds de pension, possédez-vous des biens d'une valeur supérieure à 25 000 \$ ? Oui ( ) Non ( )	
Si oui, quel est le montant total estimé de vos biens ? _____ \$	

<b><u>REVENUS</u></b>	<b>MÈRE</b>	<b>PÈRE</b>
A- Revenu total figurant à la <u>ligne 199</u> de la déclaration de revenus Québec 2025	\$	\$
B- Pension alimentaire reçue par le parent (si elle est non incluse dans la déclaration de revenus)	\$	\$
C- Autres revenus (assurances invalidité, etc.)	\$	\$
<b>TOTAUX</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>



## 7. INFORMATIONS PERTINENTES À NOUS TRANSMETTRE

(accident, maladie, convalescence, difficultés temporaires, etc. ) – ajouter une feuille au besoin


## 8. DÉCLARATION

(Une déclaration erronée ou incomplète est une cause suffisante du rejet de la demande)

La **Fondation Collège de Lévis** se réserve le droit de refuser une demande d'aide financière pour un élève qui a eu des manquements répétés et significatifs au niveau de son comportement au cours de l'année scolaire précédente. De plus, la totalité de l'aide financière pourra être retirée en cours d'année si les conditions financières prévues au contrat de services éducatifs 2026-2027 du Collège de Lévis ne sont pas respectées.

J'autorise le **Collège de Lévis** à informer la **Fondation Collège de Lévis** au sujet du non-respect des conditions financières, s'il y a lieu, et du dossier relatif au comportement de mon enfant.

Je, soussigné(e), affirme solennellement que tous les renseignements écrits dans ce formulaire ainsi que les informations communiquées en annexe sont véridiques, exacts et complets.

Je confirme avoir joint à ma demande les documents obligatoires suivants :

- Copie de notre déclaration de revenus du Québec 2025 (Revenu Québec) – mère et père de l'enfant, selon la situation
- Copie de notre Avis de cotisation 2025 (Revenu Québec) - mère et père de l'enfant, selon la situation
- Copie de nos États financiers (bilan et état des résultats), si vous avez une entreprise, une ferme ou si vous êtes travailleur autonome - mère et père de l'enfant, selon la situation.

Signature :

Date :

- J'accepte de recevoir ma réponse par courriel, tel qu'inscrit à la première page.
- Je préfère recevoir ma réponse par la poste (adresse de la résidence).

Le montant maximum alloué pour l'aide financière correspond à 80 % des droits de scolarité annuels, soit la somme de 2 784 \$.

Pour connaître tous les frais afférents à prévoir pour l'année scolaire 2026-2027, vous devez vous référer aux documents officiels du Collège de Lévis (contrat des services éducatifs, prospectus, etc.).

Information : Fondation Collège de Lévis, [fondation@collegedelevis.qc.ca](mailto:fondation@collegedelevis.qc.ca) ou 418 833-1249, p. 115.